

**« du pays viennois »**

**Les 2 & 3 & 4 novembre 2018**

1. Ce tournoi est régi par les règles officielles du badminton 2018-2019 édictées par la FFBaD et par les dispositions particulières énoncées ci-dessous.
2. La compétition est ouverte à tout(e) joueur(euse) titulaire d'une licence compétition validée dans « Poona » à la date limite du tirage au sort du 18 octobre 2018. Il est accessible aux joueurs(euses) classé(e)s « N2-N3-R4-R5-R6-D7-D8-D9-P10-P11-P12 ». Les joueurs non classés sont invités ainsi que les minimes, cadets et Juniors. Les poussins et benjamins ne sont pas autorisés à jouer dans les tableaux seniors. Les poussins sont autorisés à jouer dans les tableaux « Benjamins et Minimes ».
3. Les joueuses et joueurs des pays limitrophes à la France sont invités à la compétition mais devront fournir un justificatif de leur licence aux organisateurs avant la date du tirage au sort.
4. Les Juges-Arbitres seront : M. Yacine DADSI (JA Principal), M. Grégory RAVEL (JA adjoint) et M. Patrick MASI (JA adjoint). Leurs décisions sont sans appel. Toute contestation ou réclamation devra être présentée par le responsable du club.
5. Le comité d'organisation se réserve le droit de fixer un nombre maximum d'inscrits dans un ou plusieurs tableaux. Dans ce cas, la sélection se fera sur la date de réception du courrier comprenant l'inscription complète (feuille d'inscription + le paiement effectif des droits d'engagements).
6. Les tableaux proposés sont : simple homme, simple dame le vendredi 2 novembre, double dame et homme le samedi 3 novembre et double mixte le dimanche 4 novembre 2018 dans les séries « N2-N3-R4-R5-R6-D7-D8-D9-P10-P11-P12 ». Les tableaux seront constitués en poules de 3 ou de 4 avec 2 sortants.
7. Un minimum de 6 à 8 tableaux par série sera créé afin de garantir un niveau cohérent dans chaque tableau. Exemple : Une paire R6/R6 possédant respectivement 100 et 110 points et possédant donc une moyenne de  $105 = (100+110)/2$  points pourra donc se trouver dans le tableau 2 alors qu'une paire R5/D8 possédant respectivement 130 et 24 points ont une moyenne de  $(130+24)/2 = 77$  pourra donc se trouver dans le tableau 3 car leur moyenne est plus faible.
8. L'inscription est autorisée sur 3 tableaux sauf les jeunes. Le montant de l'inscription s'élève à 20 € par joueur(euse) pour 1 tableau et 23 € par joueur(euse) pour 2 tableaux et 26 € pour 3 tableaux. 10 € pour les jeunes « Benjamins et Minimes » en simple sur la journée du vendredi 2 novembre 2018. Le mode d'inscription et de paiement se fera façon individuelle ou via le club du joueur(euse) par chèque bancaire ou par virement. Attention, 3 feuilles d'inscriptions maximum par clubs. Merci d'envoyer votre inscription par mail à [cbv38tournois@gmail.com](mailto:cbv38tournois@gmail.com) et par courrier à CBV 38 Nathalie BAILLY 35 B quai Frédéric Mistral 38200 Vienne
9. Les volants sont à la charge des joueurs(euses). En cas de litige, les volants choisis seront ceux en vente dans la salle : « FZ Forza : FZ6000 »
10. Les matchs se dérouleront par auto-arbitrage jusqu'aux finales et dans la mesure du possible les finales pourront être arbitrées.
11. Tout joueur(euse) devra, dès son arrivée, se faire pointer à la table de marque.
12. A l'appel de son nom, tout joueur(euse) ne se présentant pas dans un délai de **5 minutes** pourra être disqualifié par les Juges arbitres.
13. Le temps de préparation des joueurs(euses) (tests de volants + échauffement) est de 4 minutes à l'annonce du match par la table de marque. Une chambre d'appel sera à coté de la table de marque pour bien vous préparer
14. Les horaires et l'ordre des matches ne sont affichés qu'à titre indicatif et pourront être modifiés par décision des Juge arbitres. Les matches pourront être lancés avec 1 heure d'avance au maximum sur l'horaire prévu (voir plus avec l'accord des joueurs(euses) concerné(e)s).
15. Le temps minimum de repos entre 2 matchs consécutifs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
16. Tout(e) joueur(euse) désirant s'absenter du gymnase durant la compétition devra le signaler aux Juge arbitres et à la table de marque.
17. Tout volant touchant des éléments de structure du gymnase sera déclaré « faute ». Les volants touchant des éléments difficilement visibles comme les filins seront comptés « let » au service et en jeu (illimité).
18. Le plateau de Jeu est uniquement réservé aux Juges arbitres, aux organisateurs, aux joueurs(euses) appelé(e)s pour leur match ainsi qu'aux conseillers techniques qui les coachent. Merci de respecter le nombre de 2 conseillers techniques maximum par demi-terrain.
19. Une tenue de badminton conforme au règlement FFBaD est exigée sur les terrains. Le règlement sera affiché dans chaque salle
20. Les inscriptions doivent être intégralement réglées avant le début de la compétition. La date limite d'inscription est fixée au 16 octobre 2018. Le classement du joueur(euse) sera pris en compte le jour du tirage au sort soit le jeudi 18 octobre 2018.
21. Tout(e) joueur(euse) forfait après la date limite d'inscription devra en informer rapidement l'organisateur par téléphone ou par mail et le justifier (certificat de travail, médical...) dans un délai de 5 jours maximum après la compétition, par mail à [sophie.bluy@badminton-aura.org](mailto:sophie.bluy@badminton-aura.org) ou par courrier à Ligue Auvergne Rhône-Alpes de badminton, 37 route du Vercors 38500 Saint Cassien, sous peine de 2 mois de suspension de toute compétition.
22. En cas de forfait d'un participant, un(e) joueur(euse) de simple peut être remplacé(e) par un(e) joueur(euse) inscrit(e) et figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci. La même règle s'applique en cas de forfait d'une paire de double. En cas de forfait de l'un des membres d'une paire, le (la) joueur(euse) défaillant(e) ne peut être remplacé(e) que par un(e) joueur(euse) inscrit(e) au tournoi avec priorité à ceux qui figurent en liste d'attente avec l'accord du joueur(euse) encore en lice.
23. Le Club Badminton Vienne décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte de matériel, d'incident ou d'accident.
24. Un ou plusieurs photographes arpenteront les 2 gymnases pour prendre des clichés du tournoi. Si vous ne désirez pas être pris en photo, merci d'en informer la direction du tournoi.
25. La participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement.

**Les Juges-arbitres : M. Yacine DADSI**

**M. Grégory RAVEL**

**M. Patrick MASI**

